



# PRÉFET DE L'EURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de la coordination  
de l'action territoriale

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Exploitation d'une installation de recyclage de déchets plastiques par la Société SKYTECH  
Commune du Val d'Hazey

Maître d'ouvrage : La Société SKYTECH

Le préfet de l'Eure fait savoir que par arrêté n°DCAT/SJIPE/MEA/21/045, il a prescrit une enquête publique préalable, dans le cadre d'une demande d'autorisation environnementale d'exploiter, sollicitée par la Société SKYTECH pour une installation de recyclage de déchets plastiques sur la commune du Val d'Hazey..

L'enquête se déroulera du **lundi 13 septembre 2021 à 9h00 au vendredi 15 octobre 2021 à 17h00** sur le territoire de la commune du Val d'Hazey.

Monsieur Serge DE SAINTE MARESVILLE, officier de gendarmerie retraité, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur, par le président du tribunal administratif de Rouen, pour diligenter cette enquête. Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recevoir ses observations, lors des permanences à la mairie du Val d'Hazey :

- Lundi 13 septembre 2021 : 9h00 à 12h00
- Mercredi 6 octobre 2021 : 14h00 à 17h00
- Samedi 25 septembre 2021 : 9h00 à 12h00
- Vendredi 15 octobre 2021 : 14h00 à 17h00

Toutes les mesures devront être mises en place par la mairie du Val d'Hazey pour assurer l'accueil du public, en fonction du protocole sanitaire en vigueur lié à la COVID-19.

En dehors de ces permanences, le public pourra porter ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet aux jours et heures d'ouvertures habituels des mairies au public, ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie du Val d'Hazey, ou par voie électronique à [pref-projet-skytech@eure.gouv.fr](mailto:pref-projet-skytech@eure.gouv.fr) (à l'attention du commissaire enquêteur) avant l'expiration du délai de l'enquête. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture de l'Eure à l'adresse : <http://www.eure.gouv.fr> (Rubriques : Politiques publiques/Environnement/Consultations et enquêtes publiques/Enquêtes publiques). Celles déposées sur le registre papier à la mairie du Val d'Hazey seront susceptibles d'être mises en ligne sur le site internet de la préfecture de l'Eure.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la préfecture de l'Eure à l'adresse susvisée. Il pourra être consulté en versions papier et numérique, à la préfecture de l'Eure, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le présent avis sera affiché aux mairies des communes du Val d'Hazey, Courcelles-sur-Seine, Bouafles, Villers-sur-le-Roule, Gaillon et Les Trois Lacs ainsi que sur les lieux prévus pour la réalisation du projet.

À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, dans les mairies précitées et à la préfecture de l'Eure et consultable sur le site internet de la préfecture de l'Eure dans les mêmes conditions de délai.

Le préfet de l'Eure est l'autorité compétente pour prendre par arrêté préfectoral, le cas échéant, la décision d'autorisation.

Toutes informations complémentaires concernant le projet pourront être obtenues auprès de la Société SKYTECH 13, route nationale 78 270 BONNIERES SUR SEINE.

Pour le préfet, madame la secrétaire générale

Isabelle Dorliat-Pouzet